

PROPOSITION DE BARÈME

DOSSIER 1 – 11 points	11 points
DOSSIER 2 – 22 points Question 1 Question 2 Question 3 Question 4	3 points 3 points 2 points 14 points
DOSSIER 3 – 14 points Question 1 Question 2 Question 3	5 points 5 points 4 points
DOSSIER 4 – 33 points Question 1 Question 2 Question 3 Question 4	7 points 5 points 8 points 13 points

DOSSIER 1 - CRÉATION D'ENTREPRISE (11 points)

Question 1 - Le financement de la création de l'entreprise

Apports en nature du groupe Hollande 60 000 libérés immédiatement

Apports en numéraire de M. Boismitt 40 000 (30 000 libérés immédiatement et 10 000 libérés le 1^{er} septembre 2004)

Fraction appelée au moment de la constitution 90 000

Fraction non-appelée au moment de la constitution 10 000

Les écritures de constitution

Dates	N° Cptes	Intitulés comptes	Libellés écritures	Débit	Crédit	Journal
01/01/2004	109 1pt 45615 0,5pt 45611 0,5pt 1011 0,5pt 1012 0,5pt	Actionnaires, capital souscrit non appelé Boismitt apport en numéraire Hollande apport en nature Capital souscrit non appelé Capital appelé non versé	Selon statuts (Solution avec uniquement le compte 101 acceptable)	10 000 30 000 60 000	10 000 90 000	OD 3pts Version 1
	45615 1pt 45611 1pt 1011 0,5 1012 0,5	Deuxième solution possible		40000 60000	10 000 90 000	OD 3pts Version 2
01/01/04	2154 45611	Matériel industriel Hollande, apport en nature	Réalisation des apports	60 000	60 000	OD 1pt ou 0
	512 45615	Banque Boismitt, apport en numéraire	Versement des fonds	30 000	30 000	BQUE 1pt ou 0
	1012 1013	Capital souscrit appelé non versé Capital souscrit, appelé, versé	Virement des capitaux	90 000	90 000	OD 1pt ou 0
01/09/2004	1011 1012	Capital souscrit non appelé Capital appelé non versé	Appel du gérant	10 000	10 000	OD 2Pt ou 0 version 2 1pt pour version 1
	45621 109	Capital souscrit appelé non versé Associé, capital souscrit non appelé		10 000	10 000	OD 1pt ou 0 si Version 1
01/09/2004	512 45621	Banque Capital souscrit appelé non non versé	Selon bordereau	10 000	10 000	BQUE
	1012 1013	Capital souscrit appelé non versé Capital souscrit, appelé, versé		10 000	10 000	OD

3 points :

+1pt pour libellé+ 1pt pour l'intitulé précis des comptes + 1pt pour le calcul des montants (10 000 et 90 000)

DOSSIER 2 – INVESTISSEMENT – FINANCEMENT (22 Points)

Question 1 (3pts)

- Annuité = $84\,000 \times 0,0745 / (1 - (1,0745)^{-5}) = 20\,734,27$ 2pts ou 0
- 6 258 = intérêts inclus dans première annuité = $84\,000 \times 7,45\%$ 0,5pt ou 0
- 14 476,27 = $20\,734,27 - 6\,258$ 0,5 pt ou 0

Question 2 (3 pts)

- Valeur d'origine de la machine = $1\,110\,000 \text{ SEK} / 9,25 = 120\,000 \text{ €}$ **(1,5pt)**
Toute autre justification ne sera pas admise.

Tableau d'amortissement du matériel et de la subvention

Tableau 0,5 pt

Années	VNC Début	Dotations	VNC fin
2004	120000,00	31500,00	88500,00
2005	88500,00	30975,00	57525,00

La justification est exigée

- 31 500 = premier amortissement de la machine = $120\,000 \times 1/5 \times 1,75 \times 9/12$ **(0,5pts)**
- 30 975 = $88\,500 \times 1/5 \times 1,75$ **(0,5pt)**

Question 3 (2 pts)

- 9450 = premier amortissement de la subvention = $36\,000 \times 1/5 \times 1,75 \times 9/12$
ou $31500 \times (36\,000 / 120\,000)$ **1pt**
- 9 292,50 = $30\,975 \times (36\,000 / 120\,000)$ **1pt**

accepter toute solution cohérente avec la valeur d'acquisition

Question 4 (14 pts)

Dates	N° Cptes	Intitulés comptes	Libellés écritures	Débit	Crédit
01/04/2004	512 164	Banque 1pt Emprunt auprès des établissements financiers	Encaissement de l'emprunt	84 000,00	84 000,00
01/04/2004	2154 44562 404 4452	Matériel industriel 0,5 pt Etat, TVA sur immobilisation 1,pts Fournisseur d'immobilisations 0,5pts Etat, TVA due intra comm. 1pt	1 110 000 / 9.25 SEK 120 000 x 19.6 % Acquisition de l'immobilisation	120 000,00 23 520,00	120 000,00 23 520,00
01/04/2004 date non exigée	512 ou 441 131	Banque 1pt Subvention d'équipement	Encaissement de la subvention	36 000,00	36 000,00
01/06/2004	404 666 512	Fournisseur d'immobilisations 0,5pt Pertes de change 1,5 pts (dont 1calcul Banque	1 110 000 / 9.14 SEK	120 000,00 1 444,20	121 444,20
31/12/2004	68112 28154	Dotation aux amort 0,5pt Amortissement du matériel industriel	Dotation aux amortissements	31 500,00	31500,00
	139 777	Subvention virée au résultat 1pt ou 0 Quote-part virée au cpte de résultat	Rapport échelonné de la subvention	9 450,00	9450,00
	661 1688	Charges d'intérêts 2pts (dont 1calcul Intérêts courus	Charges à payer 6 258 x (9/12)	4 693,5	4 693,5
01/01/2005	1688 661	Intérêts courus 0,5pt Charges d'intérêts	Contre-passation	4 693,5	4 693,5
01/04/2005	661 164 512	Charges d'intérêts 1 pt Emprunt auprès des étabs crédit 1pt Banque	Paiement de l'annuité de l'emprunt	6 258,00 14 476,27	20 734,27

Accepter une seule écriture Au 1/4	661 164 1688 512			1564,5 14476,27 4693,5	20734,27
--	---------------------------	--	--	------------------------------	----------

0,5pt pour libellé 0,5pt pour intitulé des comptes. Noter en fonction de la cohérence de la solution proposée

DOSSIER 3 – AFFECTATION DU RESULTAT 14pts

Q1 – Intérêts statutaires (4,5pt)

Parts A (nature) = $10 \times 6\% \times 6000 = 3600$ 1,5pts

Parts B (numéraire) = $(10 \times \frac{3}{4} \times 6\% \times 4000) + (10 \times \frac{1}{4} \times 6\% \times 4000 \times \frac{4}{12}) = 2000$ 3pts dont 1 pour le premier calcul et 2 pour le deuxième calcul

*On tolère un calcul unitaire 0,6 apports en nature et 0,5+ 0,45 pour l'apport en numéraire
Détail des calculs exigé (seulement 0,5 pour un calcul non fourni)*

Q2 - Tableau d'affectation du résultat de l'exercice 2004 **6,5pts**

0,5pt pour la présentation en tableau

	AFFECTATIONS	ORIGINES
ORIGINES		
1) RAN		
2) Résultat de l'exercice	1pt	95 000
AFFECTATIONS		
4) Affectation aux réserves - légale	4 750	1pt dont 0,5 pt pour le calcul
- autres		
5) Dividendes - intérêt statutaire	5 600	1Pt
- superdividende	80 000	2,5pt
6) Autres répartitions		
7) RAN	4 650	0,5pt
TOTAUX	95 000	95 000

Présentation libre de l'affectation des résultats dans un tableau

Superdividende

Base de calcul = $95\ 000 - 4\ 750 - 5\ 600 = 84\ 650$

Superdividende théorique unitaire = $84\ 650 / 10\ 000 = 8,465$ arrondi à 8 € (1pt pour l'arrondi)

Superdividende total = $8 \times 10\ 000 = 80\ 000$ € (1,5pt pour avoir appliqué aux 10 000 actions)

Q3 - Calcul des dividendes globaux de chacun des associés (3pts)

Société Hollande (parts sociales en nature) = $3\ 600 + (8 \times 6\ 000 \text{ parts}) = 51\ 600$ **(1,5pts ou 0)**

M. BOISMITT = $2\ 000 + (8 \times 4\ 000 \text{ parts}) = 34\ 000$ **(1,5pts 0)**

Les erreurs de calcul ne doivent pas être répercutées sur toute l'évaluation

DOSSIER 4 – RÉMUNÉRATION – IMPOSITION SUR LE REVENU 33pts

Q1 - Écritures de paie du mois de novembre 2004 (journal de paie ou OD) 7pts

641	Rémunérations du personnel (1pt ou 0)		10 950,00	
421	Personnel - Rémunérations dues			10 950,00
	<i>Salaires de NOVEMBRE</i>			
421	Personnel - Rémunérations dues (0,5)		3 657,20	
431	} 0,5pt	Sécurité sociale		1 554,21
4373		ASSEDIC		262,80
4371		Caisse de retraite Cadre		115,31
4372		Caisse de retraite non cadre		364,88
425	1pt	Personnel - Avances et acomptes		960,00
427	1pt	Personnel – Oppositions		400,00
	<i>Retenues salariales</i>			
645	Charges de sécurité sociale (0,5Pt)		4 613,81	
431	} 0,5pt	Sécurité sociale		3 315,47
4373		ASSEDIC		487,28
4371		Caisse de retraite Cadre		263,75
4372		Caisse de retraite non cadre		547,31
	<i>Charges sociales</i>			
421	Personnel - Rémunérations dues 1pt		7 292,80	
427	Personnel – Oppositions 1pt		400,00	
512		Banque		7 692,80
	<i>Paiement salaires + oppositions</i>			
	Virements			

Le centime de différence ne doit pas entraîner de pénalisation

Concernant les deux premières écritures on accepte :

- que les deux écritures soient passées en une seule
- la pratique professionnelle suivante observée, mais non conformes au plan comptable

641		10950	
645			2297,2
427			960
425			400
421			7292,80
645		6911,01	
431			4869,68
4373			750,08
4371			379,06
4372			912,19

Q2 – Calcul de la quotité saisissable et nombre de prélèvements pour remboursement (5pts)

Le salaire net de M. Germain est de 1 103,20 € . **1pt**

Le montant maximum saisissable est de : $152,34 + (1\ 103,20 - 1\ 020,00) \times 1/3 = 180,07$ € (**1pts +2pts pour le complément**)

Nombre de prélèvements : la dette est de 1 285 € - il faut donc 7,13 versements
 7 prélèvements de 180,07 € de décembre à juin et 1 prélèvement de $(1\ 285 - 180,07 \times 7) = 24,51$ € en juillet.
(0,5 pt pour les 7 prélèvements et 0,5 pour le complément) ou 1pt pour le calcul de 8 prélèvements

Q3 – Courrier de l’entreprise Parabois adressé à M. Germain 8pts

- **Forme 4pts** : (entête de l’entreprise, destinataire, date, objet, signature) **1pt**, -, (formule de politesse) **1pt**
 (Tenir compte de l’orthographe) **1pt** (et de la rédaction) 1pt
- **Fond 4pts**- introduction faisant référence à l’avis reçu du Trésor Public **1,5pts**
 - préciser le montant mensuel saisi avec le détail (0,5pt pour le 180,07)
 -faire apparaître le calendrier des retenues sur salaire (1pt)
 - le solde **1pt**

A titre d’exemple :
 Monsieur,

Nous recevons un avis du Trésor public faisant apparaître que vous êtes redevable d’une somme de 1285€ au titre de l’IR.

En conséquence, nous procéderons à compter de décembre 2004 à la saisie sur votre salaire d’un montant de 180,07 jusqu’en juin 2005 et de 24,51 en juillet 2005.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

QUESTION 4 - ANNEXE D : Tableau de calcul de l’impôt sur le revenu 13pts

Traitements, salaires, pensions et rentes				
	Vous	Conjoint	Enfants à charge	Total
Traitements et salaires (T&S) A	32 475			32 475
Déduction de 10% des T&S B	3 248			3 248
Reste net C = A-B	29 227			29 227
Abattement de 20% D	5 845			5 845
Reste net global E = C-D	23 382		1pts (0,5 et 0,5)	23 382

Revenus des capitaux mobiliers	
Revenus de capitaux mobiliers ouvrant droit à abattement (dividendes) (3pts dont 2 pour 17000)	51000
moins abattement de 2 440 € pour un couple marié ou pacsé <small>(seulement si le foyer fiscal ne détient pas plus de 35% des droits sociaux dans la société distributrice)</small>	0
Revenus de capitaux mobiliers n’ouvrant pas droit à abattement admettre les dividendes sur cette ligne	
Total des revenus des capitaux mobiliers F	51 000
MONTANT DU REVENU NET IMPOSABLE R = E + F	74 382

A partir de l’annexe 9

▪ déterminer le nombre de parts (1pt)	N	4
--	----------	---

<ul style="list-style-type: none"> déterminer le quotient familial QF (0,5pt) 	18 595,50
<ul style="list-style-type: none"> déterminer votre impôt <p>La formule est $[74\,382 (R) \times 0,2826] - [2\,713,68 \text{ €} \times 4 (N)] =$ (2pt)</p>	I 10 166

Déduisez de votre impôt les sommes suivantes :

<ul style="list-style-type: none"> dons effectués à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (66% des sommes versées) 	
<ul style="list-style-type: none"> sommes versés pour l'emploi d'un salarié à domicile (50% des sommes versées limitées à 10 000 €) (1pt) 	1 600
<ul style="list-style-type: none"> frais de garde des enfants à l'extérieur du domicile (25% des sommes versées limitées à 2 300 € par enfant) 	
<ul style="list-style-type: none"> enfants à charge poursuivant leurs études (61€ par enfant au collège, 153 € par enfant au lycée) 	
Total des réductions d'impôt pris en compte d'autres déductions)	(1pt pour ne pas avoir RI) 1 600
IMPÔT A PAYER	H = I - RI 8 566

Imputations

<ul style="list-style-type: none"> crédit d'impôt pour dépenses d'acquisition des gros équipements et assimilés (15% des dépenses effectuées dans la limite de 8 000 €) 	
<ul style="list-style-type: none"> crédit d'impôt pour avoir fiscal sur dividendes perçus (1,5pts) 	17 000
<ul style="list-style-type: none"> crédit d'impôt pour dépenses d'acquisition ou de transformation d'un véhicule GPL, GNV ou mixte (1 525 € par véhicule ouvrant droit au crédit d'impôt) (1pt) 	1 525
Total des imputations	J 18 525
TOTAL DE L'IMPÔT DÛ (ou du crédit d'impôt si le montant est négatif) (1pt montant entier et cohérent)	H - J - 9 959

Solution 2 : Si le candidat justifie pourquoi il n'a pas pris en compte les dividendes, il ne doit pas être pénalisé (impôt attendu : 413-1600-1525= -2712),

Si le candidat oublie les dividendes sans justifier son choix, il doit être pénalisé.

Solution 2 : avec abattement

Traitements, salaires, pensions et rentes				
	Vous	Conjoint	Enfants à charge	Total
Traitements et salaires (T&S) A	32 475			32 475
Déduction de 10% des T&S B	3 248			3 248
Reste net C = A-B	29 227			29 227
Abattement de 20% D	5 845			5 845
Reste net global E = C-D	23 382		1pts (0,5 et 0,5)	23 382

Revenus des capitaux mobiliers	
Revenus de capitaux mobiliers ouvrant droit à abattement (dividendes) (3pts dont 2 pour 17000)	51000
moins abattement de 2 440 € pour un couple marié ou pacsé (seulement si le foyer fiscal ne détient pas plus de 35% des droits sociaux dans la société distributrice)	2440
Revenus de capitaux mobiliers n'ouvrant pas droit à abattement admettre les dividendes sur cette ligne	

Total des revenus des capitaux mobiliers	F	48560
MONTANT DU REVENU NET IMPOSABLE	R = E + F	71942

A partir de *l'annexe 9*

<ul style="list-style-type: none"> ▪ déterminer le nombre de parts (1pt) 	N	4
<ul style="list-style-type: none"> ▪ déterminer le quotient familial (0,5pt) 	QF	17986,50
<ul style="list-style-type: none"> ▪ déterminer votre impôt <p>La formule est $[74\,382 (R) \times 0,2826] - [2\,713,68 \text{ €} \times 4 (N)] =$</p> <p>(2pt)</p>	I	9476

Déduisez de votre impôt les sommes suivantes :

<ul style="list-style-type: none"> ▪ dons effectués à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (66% des sommes versées) 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ sommes versés pour l'emploi d'un salarié à domicile (50% des sommes versées limitées à 10 000 €) (1pt) 		1 600
<ul style="list-style-type: none"> ▪ frais de garde des enfants à l'extérieur du domicile (25% des sommes versées limitées à 2 300 € par enfant) 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ enfants à charge poursuivant leurs études (61€ par enfant au collège, 153 € par enfant au lycée) 		
Total des réductions d'impôt pris en compte d'autres déductions)	(1pt pour ne pas avoir RI)	1 600
IMPÔT A PAYER	H = I - RI	7876

Imputations

<ul style="list-style-type: none"> ▪ crédit d'impôt pour dépenses d'acquisition des gros équipements et assimilés (15% des dépenses effectuées dans la limite de 8 000 €) 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ crédit d'impôt pour avoir fiscal sur dividendes perçus (1,5pts) 		17 000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ crédit d'impôt pour dépenses d'acquisition ou de transformation d'un véhicule GPL, GNV ou mixte (1 525 € par véhicule ouvrant droit au crédit d'impôt) (1pt) 		1 525
Total des imputations	J	18 525
TOTAL DE L'IMPÔT DÛ (ou du crédit d'impôt si le montant est négatif) (1pt montant entier et cohérent)		- 10649
		H - J